

## Sauvegarde de la Tour de Rohan et son jardin

Un patrimoine important de la ville



Sauvegarde de la Tour de Rohan et son jardin

### Sauvegarde de la Tour de Rohan et son jardin

Un programme communal de travaux pour la Tour de Rohan et son jardin est prévu en partenariat avec l'association pour le Renouveau de la Bastide dont l'objectif est de soutenir des projets de rénovation et de mise en valeur du patrimoine. L'édifice de plus de 19m tout en terre cuite est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historique depuis 1948. L'édifice et son jardin son complètement enclavé et nécessite maintenant d'importantes interventions. Un planning a été dressé pour une sauvegarde et mise en valeur.

La municipalité s'est déjà engagée dans les travaux urgents d'ouverture du jardin avec l'aide d'une quinzaine de jeunes internationaux dans le cadre d'un chantier Jeunesse et Reconstruction programmé pour l'été 2019, cela permettra dans un premier temps la recherche archéologique mandatée par la Direction régionale des affaires culturelles (Drac). Des subventions seront peut-être octroyées par l'État et les collectivités territoriales.

Avec La Fondation du patrimoine, une autre ressource existe : les souscriptions publiques. C'est-à-ce titre que le Renouveau de la Bastide, la Mairie de Mirande et la Fondation du patrimoine, organisme reconnu d'utilité publique, ont passé une convention afin de lancer une souscription publique pour la restauration de l'édifice du XIII-XIVeme siècle, propriété des Comtes d'Astarac.

**Signé le 18 avril 2019**, ce partenariat permettra, en fonction du montant des fonds réunis, à la Fondation du patrimoine d'apporter des subventions complémentaires par le biais de ses fonds propres. Avantage pour le souscripteur, il bénéficie d'une réduction d'impôts égale à 66 % du montant de la somme versée. Ainsi, un don de 50 euros ne revient en réalité qu'à 22 euros.

Vous souhaitez aider aux travaux de sauvegarde de la Tour de Rohan comme nous l'avons fait pour la Cathédrale Sainte Mairie, rendez-vous sur [mirande.fr](http://mirande.fr) et consultez le bon de souscription.

**Christel San Nicolas**



Photo : signature de la convention Christophe Jeankowiak, délégué régional de la Fondation du patrimoine, Pierre Beaudran, maire de Mirande, Delphine Grail-Dumas, sous-préfète de Mirande et Claudie Daclin, co-présidente du Renouveau de la Bastide.